

Conférence de presse annuelle du 31 mars 2015

Mark Branson
Directeur

« Tout modèle a ses limites »

Mesdames, Messieurs,

Peter Giger et moi-même allons nous intéresser à l'utilisation de modèles pour le calcul des risques.

Pourquoi avoir choisi ce thème ? Les modèles jouent un rôle central dans la détermination des exigences en fonds propres, aussi bien pour les banques que pour les assurances. Ils sont par conséquent déterminants également pour la stabilité financière et donc pour le niveau de protection des clients des banques, des preneurs d'assurance et du système financier dans son ensemble.

Dans tous les domaines de la vie, les modèles servent de base pour les calculs relatifs à la sécurité ; le monde financier ne fait pas exception. L'architecte construisant un pont, l'ingénieur creusant un tunnel, le fournisseur de prestations logistiques : pour tous, les marges de sécurité reposent sur des modèles. Ceux-ci prédisent, sur la base d'observations passées, la probabilité de survenance de différentes situations extrêmes ainsi que leurs conséquences. La question centrale est donc de savoir à quel point des prédictions pour l'avenir, s'appuyant sur la compréhension des événements passés, peuvent être fiables et quelles marges de sécurité il convient d'attribuer à ces prédictions.

Les modèles internes de calcul des risques financiers se sont fortement répandus il y a un peu plus de vingt ans. Il était soudain à la mode, pour les banques, d'engager des physiciens. Tant le management des banques que les autorités de surveillance étaient convaincus que la modélisation des phénomènes naturels apporterait de précieux enseignements pour la modélisation interne des risques financiers. Comme le passé récent l'a démontré, cette vision des choses fut un échec généralisé.

Les marchés financiers sont mus par des activités et des décisions humaines et non par des vents ou des courants marins. Et les êtres humains sont occasionnellement sujets à la peur, à la panique, à l'avidité et, surtout, à l'instinct grégaire. Les marchés peuvent rester stables très longtemps avant de tomber, de manière aussi brusque que dramatique, dans une situation extrême. La crise financière a mis en évidence le fait que les gens et les marchés ne se sont pas comportés conformément à ce que les modèles statistiques avaient prédit, ce qui a provoqué un certain étonnement. Au cœur de la crise financière, l'ancien directeur financier de Goldman Sachs se rendit compte avec stupeur que certains événements surviennent beaucoup plus fréquemment que prévu par les modèles: « *We were seeing things that were 25-standard deviation events, several days in a row* ». Son successeur fut tout aussi horrifié, huit ans plus tard, par la suppression du taux plancher par la Banque nationale suisse : « *I think it was something like a 20-plus-standard-deviation move* ». Si l'on voulait exprimer, en nombre d'années, à quelle fréquence un tel événement survient, on atteindrait les limites de l'imaginable : ce chiffre correspondrait au nombre de particules de l'univers entier... multiplié par dix.

Ces deux grands dirigeants de l'établissement financier réputé comme le plus brillant de la planète ne sont que des exemples parmi d'autres de la confiance générale du secteur bancaire à l'égard des modèles. Cette situation était – et reste encore – préoccupante. Au lieu de remettre en question les modèles utilisés, les managers ne cessent de s'étonner en découvrant la réalité. Il est pourtant clair que les modèles internes de risque ne peuvent pas se substituer au bon sens. Il semble toutefois que cette vérité ne soit pas reconnue partout. Une banque nous a ainsi demandé récemment de ne pas tenir compte de la date du 15 janvier 2015 – et donc de la suppression du taux plancher – dans le calcul de son risque de marché. Le plus surprenant était la justification de cette demande : un événement comme celui-ci ne saurait se reproduire...

La majorité des acteurs est cependant consciente que la confiance accordée aux modèles de risque internes est excessive et qu'il est nécessaire d'y remédier. Comment ? Une possibilité est d'élever la marge de sécurité. J'y reviendrai plus tard. Une autre voie possible est de remanier les modèles qui ne fonctionnent pas. C'est la réponse habituelle des experts en risque. Les modèles internes doivent être encore plus détaillés et s'appuyer sur encore plus d'informations. Cela permettra déjà de les améliorer.

J'ai pour ma part l'impression que nous avons pu constater les limites de la modélisation des risques financiers. Les marchés financiers reposent sur le comportement humain et ne sauraient être aussi précisément prévisibles que les sciences exactes. Il me semble donc que des modèles supplémentaires, encore plus complexes, ne sont pas la solution et que, bien au contraire, celle-ci réside dans des modèles moins nombreux et plus simples.

Doutes à l'égard des modèles internes

Il existe deux manières de calculer les exigences en fonds propres dans le domaine bancaire : l'approche standard et l'approche par des modèles internes. Dans le cadre de l'approche standard, des règles identiques s'appliquent à toutes les banques. Par exemple, chaque banque doit, selon cette approche, couvrir une hypothèque donnée par la même quantité de fonds propres. Dans l'approche par les modèles, en revanche, la couverture en fonds propres dépend de modèles internes à la banque. Les banques calculent leurs risques en appliquant leurs propres modèles. L'approche par les modèles implique donc des pondérations en fonction des risques différentes selon la structure du modèle et les hypothèses suivies. Il en résulte des couvertures en fonds propres différentes d'une banque à l'autre.

Des études du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire ont démontré qu'il existe de grandes différences dans les actifs pondérés en fonction des risques entre des banques appliquant l'approche par les modèles internes. La banque centrale anglaise a calculé que la pondération-risque moyenne de banques actives à l'échelle mondiale est en recul depuis plus de vingt ans. Atteignant encore 70 % au début des années 1990, elle a diminué de façon continue pour être inférieure à 40 % en 2008. Elle est restée stable à ce niveau depuis lors.

On peut en réalité observer que les approches par modèles internes conduisent souvent à des dotations en fonds propres moindres. Les banques ont intérêt à suivre des hypothèses optimistes dans

leurs modèles internes. Cela permet de maintenir une dotation en fonds propres basse et une rentabilité des capitaux propres élevée, ce qui débouche sur une situation paradoxale : ce sont justement les grands établissements, ceux dont la protection est le plus nécessaire, qui appliquent des approches par des modèles. En conséquence, ce sont tout particulièrement les grands établissements qui affichent une dotation en fonds propres basse.

Comment remédier à cette situation ? Il serait par exemple possible d'interdire l'approche par les modèles. J'ose toutefois douter de l'efficacité de cette mesure. L'approche standard a, elle aussi, ses défauts ; techniquement parlant, il s'agit également d'un modèle reposant sur des hypothèses. Par exemple, tous les emprunts d'Etat des Etats membres de la zone Euro sont supposés être exempts de risque. Voilà un exemple particulièrement parlant d'incitations inappropriées.

Le Comité de Bâle a, pour cette raison, choisi une autre voie. Il s'apprête à introduire des limites inférieures pour les pondérations-risque. Cette mesure empêche une chute des exigences en fonds propres à un niveau excessivement bas. L'approche standard est par ailleurs remaniée, car elle est simplement trop grossière et trop peu sensible au risque. La FINMA salue cette orientation et collabore activement à ces travaux dans les groupes de travail internationaux qui y sont dédiés.

Multiplicateur, moratoire et publication

Parallèlement à ces adaptations, nous avons déjà mis en œuvre trois mesures en Suisse. En premier lieu, nous avons introduit des multiplicateurs spécifiques aux établissements pour divers portefeuilles. Dans ce cadre, les pondérations-risque résultant des calculs internes sont multipliées par un facteur déterminé, augmentant ainsi la couverture en fonds propres. Nous avons déjà décidé fin 2012 de multiplicateurs pour les immeubles d'habitation à usage propre. Cette décision était motivée par une raison simple : les pondérations-risque des modèles internes étaient, fin 2012, d'environ 10 %, soit quatre fois plus bas que l'approche standard. Cette situation était due à des taux de défaut bas dans les séries de données disponibles. Les modèles répondaient bien aux exigences, mais les séries de données pour la Suisse ne contenaient aucune situation de crise, car il n'y en avait tout simplement pas dans la période considérée.

D'autres analyses que nous avons menées avec la Banque nationale suisse ont montré que des portefeuilles de crédit supplémentaires ne sont pas capitalisés de manière appropriée. En conséquence, nous avons aussi décidé de multiplicateurs pour les immeubles de rendement et certains crédits d'entreprise dans la banque d'investissement.

Il est important de souligner qu'en fixant ces multiplicateurs, nous visons une capitalisation adéquate. Notre but n'est pas d'éliminer la différence existante entre l'approche standard et l'approche par les modèles. Nous fixons la hauteur des multiplicateurs sur la base de tests de résistance ainsi que d'autres réflexions sur le risque. Notre objectif est que la couverture en fonds propres corresponde au profil de risque.

Notre deuxième mesure a été d'introduire un moratoire sur les modèles. Nous n'autorisons pas de modifications des modèles à la demande de banques lorsque ces modifications conduisent à des

pondérations-risque matériellement plus basses. Nous voulons ainsi empêcher que des banques échappent à une augmentation des fonds propres grâce à un calcul minimisant les risques.

En troisième lieu, nous avons exigé des banques qu'elles publient les différences entre les calculs selon l'approche standard et les modèles internes. Nous espérons que cette transparence favorisera un comportement discipliné.

Toutes ces mesures permettent une meilleure présentation des risques économiques et une limitation des incitations à minimiser les risques dans les calculs des modèles internes. Nous souhaitons ainsi renforcer la confiance à l'égard du régime de fonds propres appliqué aux grands établissements financiers et améliorer leur capacité de résistance aux crises. Des fonds propres suffisants et de haute qualité pour la couverture des pertes constituent la base d'un régime de fonds propres efficace.

Poursuite du développement du régime suisse TBTF

Un ratio non pondéré pour l'endettement maximal, le ratio de levier ou *leverage ratio*, a été introduit en tant qu'instrument complémentaire aux ratios de fonds propres pondérés par les risques, aussi bien à l'échelle internationale qu'en Suisse.

Le ratio de levier poursuit deux objectifs. Tout d'abord, il stoppe l'augmentation constante du financement par des fonds de tiers. Il sert en quelque sorte de frein. Ensuite, il garantit que des fonds propres soient disponibles pour couvrir les pertes en cas d'événements non décrits par les modèles. Le ratio de levier sert donc aussi de filet de sécurité.

L'importance du ratio de levier en tant que mesure de la stabilité financière d'une banque tend à croître. Tant les autorités de réglementation que celles de surveillance et le marché lui-même accordent une attention croissante à cet indicateur. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont, entre autres, annoncé l'an dernier une augmentation des exigences à l'égard du ratio de levier, celui-ci atteignant 5 à 6 % dans le cas des Etats-Unis.

Les prescriptions suisses sont sensiblement en-dessous, soit à peine plus de 3 %. Cette situation a poussé le Conseil fédéral, en février, à mandater un recalibrage des exigences en fonds propres, tant du ratio de levier que des ratios de fonds propres pondérés par les risques. La Suisse doit être à la pointe sur le plan international quant aux prescriptions en matière de fonds propres. La FINMA soutient expressément cette orientation.

Limites des modèles

Les modèles internes pour le calcul des risques ne sont pas une mauvaise chose en soi. Les supprimer serait aller trop loin. Il faut toutefois garantir que les risques économiques soient saisis de manière adéquate. Les mesures décidées par la FINMA pour renforcer la couverture en fonds propres dans l'approche par les modèles ainsi que l'augmentation à venir des prescriptions en matière de

fonds propres et les limites inférieures fixées sont autant d'éléments favorisant la confiance dans le régime de fonds propres.

Le problème de base posé par des modèles non fiables persiste cependant malgré ces mesures. On ne devrait jamais oublier que les modèles constituent, finalement, une simplification de la réalité. Ou, pour le dire avec les mots du statisticien anglais George Box : « *Essentially, all models are wrong, but some are useful* ».

Il est indispensable, précisément pour les grandes banques suisses, que leur capitalisation corresponde aux risques économiques et que les pertes potentielles, y compris celles qui échappent aux modèles internes, soient couvertes par des fonds propres suffisants.